L'optimisation des vérifications générales périodiques et des formations sécurité

QHSE

20/11/2026

Public et prérequis

Chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels

Aucun

Les objectifs

- Connaître ses obligations réglementaires en matière de vérifications générales périodiques (bâtiment et des équipements de travail)
- Connaître les principales formations et habilitations en matière de santé-sécurité
- Optimiser la gestion et la traçabilité

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

La pédagogie repose sur les pratiques et les expériences des participants. Notre démarche fait alterner apports d'informations, échanges d'expériences, témoignages et mises en situation. Cette formation est animée par des spécialistes de la prévention des risques.

L'AFPI acm Formation atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

Programme

Les vérifications générales périodiques en entreprise

- Le principe
- Les organismes compétents (qualifiés, agréés, accrédités, notifiés)
- Les contrôles et vérifications en interne
- Zoom sur les principales vérifications (équipement de travail, incendie, électricité, appareils de levage et manutention, produits chimiques, nuisances, équipements de protection individuelle

Les formations sécurité

- Principe des formations (habilitation, autorisation)
- Le rôle et le contenu des formations sécurité
- La formation générale à la sécurité
- Les formations spécifiques (levage, électricité, produits chimiques manipulés, SST, incendie, radioprotection, rayonnement ionisant, TMD, …)

La gestion et le suivi

- Tenir ses registres de sécurité
- Traiter les observations des rapports
- Gérer la traçabilité

CENTRES DE FORMATION

Lille, Boulogne, Hénin-Beaumont, Valenciennes, Maubeuge, Cambrai, St-Omer, Calais, Béthune

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + afpi

• 1300 Jeunes formés par an
• 600 contrats d'alternance à pourvoir
• 750 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir-être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

10 CENTRES
dans le Nord Pas-de-Calais situés au coeur des bassins industriels et d'emploi

- Assurer le suivi des formations / habilitations
- Optimiser le financement des formations
- Faire le lien avec le document unique

Modalité d’évaluation

- Contrôle des acquis en fin de formation
- Attestation

Suivi de la formation

Le suivi de l’exécution de l’action se fait par :

- L’émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d’évaluation de stage

Version documentaire

PR5/ENR/01 V.3